



ÉDUCATION Un collectif alerte le grand public

LES AUTISTES AU BAN DE L'ÉCOLE

DELPHINE BANCAUD

Seulement 20 % des enfants autistes ont aujourd'hui accès à l'école. Une situation alarmante dénoncée par un collectif de parents, qui a lancé hier une campagne d'alerte sur le sujet. « Sur les 80 % restants, 30 % sont accueillis en institut médico-éducatif ou en hôpital de jour, où l'accompagnement éducatif est rarement proposé, explique Marcel Hérault, président de l'association Sésame Autisme. « Les autres ne sont accueillis nulle part », déplore-t-il.

L'école, facteur d'intégration

Ainsi, malgré la loi du 11 février 2005, qui reconnaît à tout enfant handicapé le droit d'être scolarisé, la réalité est toujours la même sur le terrain, faute de moyens et de volonté politique. Laurent Savard, père de Gabin, un petit garçon autiste de 8 ans, en sait quelque chose. Ce comédien raconte dans le spectacle *Le Bal des pompiers* ses démarches pour faire scolariser son fils en milieu ordinaire. « A chaque fois, il a fallu convaincre. J'ai eu droit à toutes sortes de répliques de la part de directrices d'école ou des psychologues scolaires. On m'a dit que Gabin allait perturber la classe ou que les enseignants n'étaient pas formés à son handicap, raconte son père. Actuellement, Gabin va à l'école 1 h30 par jour, le reste du temps, il est pris en charge par des éducateurs à notre domicile », explique son père, qui finance avec sa femme les deux tiers de cet accompagnement. Mais grâce à cet arsenal de solutions, le petit garçon fait des pro-

grès : « Il est désormais en CP et apprend à lire avec des supports visuels. Il comprend les consignes qu'on lui donne, alors que ce n'était pas forcément le cas il y a deux ans. Etre scolarisé en milieu

ordinaire l'a réellement stimulé, car il imite les autres enfants et apprend à entrer en interaction avec eux », conclut son père. ■



À. CELESTY / 20 MINUTES

Aujourd'hui en France, seulement 20 % des enfants autistes sont scolarisés.

